

Envoyé : lundi 4 mars 2024 21:14

À : plu.modification2 <plu.modification2@sanarysurmer.com>

Objet : Enquête publique nouveau PLU Sanary / Mr Richard

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je vous fais ce courrier dans le cadre de la modification de droit commun n°2 du PLU de la commune de Sanary-sur-Mer et plus précisément de la réserve 23 de ce PLU.

Je souhaite vous faire part de l'opposition des propriétaires des parcelles de l'ASL du Titom Parc directement et indirectement concernées par ce projet ainsi que d'autres propriétaires du quartier.

Ainsi, je vous informe que le changement de destination des espaces verts de notre lotissement transformé en chemin communal à 2 voies vont avoir un des conséquences en terme de sécurité pour nos enfants circulant dans le quartier et les nuisances liés à ce projet .

Nous ne pouvons comprendre dans une commune où nous recherchons le mieux vivre , comment des espaces verts puissent être remplacés par du goudron ?

Ainsi , nous vous demandons de prendre en considération notre demande d'arrêter tout projet de voie goudronnée sur des espaces naturelles actuellement .

Il y a j'en suis persuadé d'autre moyens pour accéder aux parcelles qui sont actuellement en bas des serres , et aucun besoin de relier l'ensemble des voies !

Vous aller gâcher la vie de dizaines d'habitants si vous laissez le goudron envahir nos espaces de vie .

En vous remerciant de l'écoute que vous ferez à notre requête.

Mathieu RICHARD

61 A Impasse du Clos Saint Michel

83110 Sanary sur Mer